

Manifestation parallèle organisée par la Division de la macroéconomie et de la gouvernance

Flux financiers illicites en Afrique : efforts régionaux pour suivre, récupérer et restituer les avoirs

Contexte

Pour réaliser les promesses du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il faudra mobiliser des ressources nationales pour financer le développement. Cette mobilisation de ressources internes représente un défi important pour les économies africaines, dans un contexte où les recettes fiscales ne suffisent pas généralement à répondre aux demandes de dépenses publiques et où l'accès aux marchés financiers internationaux est considérablement limité. La crise de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a exacerbé la pression qui s'exerce sur l'Afrique pour le financement de son développement, puisque la crise sanitaire a imposé un fardeau supplémentaire sur les finances publiques, rendu les niveaux d'endettement insoutenables et entraîné un retrait des investissements directs étrangers.

Les flux financiers illicites restent un obstacle majeur à la mobilisation des ressources nationales et constituent à ce titre une entrave pour le financement du développement. Les fuites massives de ressources par la corruption, la fraude fiscale et l'évasion fiscale agressive favorisées par les paradis fiscaux et les centres financiers offshore se poursuivent sans relâche, mettant ces ressources hors de portée des gouvernements. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 appelle à la réduction des flux financiers illicites et au renforcement des efforts de récupération et de restitution des avoirs volés. Étant donné l'ampleur et la nature transfrontalière de ces flux, une approche ambitieuse et multilatérale est nécessaire pour atteindre cet objectif.

Objectif de la manifestation

La manifestation parallèle a pour objectif principal de partager les données d'expérience des pays africains en matière de lutte contre les flux financiers illicites. Elle permettra aux décideurs et à d'autres parties prenantes de disposer d'informations factuelles sur l'état actuel des cadres juridiques pour le recouvrement des avoirs, ainsi que sur les résultats obtenus et les difficultés rencontrées avec ces cadres. Les participants étudieront les possibilités d'élargir la portée des mesures visant à récupérer les avoirs perdus du fait des flux financiers illicites.

Résultats attendus

Les participants devront :

- Procéder à une évaluation solide des lacunes de l'architecture institutionnelle en matière de lutte contre les flux financiers illicites provenant d'Afrique.
- Partager leurs expériences dans la gestion des défis liés aux flux financiers illicites et au recouvrement des avoirs.
- Élaborer un ensemble de propositions concrètes pour des cadres nouveaux ou supplémentaires de recouvrement des avoirs, qui permettent de s'attaquer à tous les types de flux financiers illicites.

Public cible

- Fonctionnaires des ministères chargés de l'économie, des finances, de la planification économique, du commerce et de l'industrie.
- Autres décideurs.

- Représentants d'organisations internationales et régionales.
- Représentants du secteur privé.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- Gamal Ibrahim, Chef de la Section de la gouvernance économique et des finances publiques, Division de la macroéconomie et de la gouvernance, à l'adresse : gamal.ibrahim@un.org.